

CENTRE SCOLAIRE OZANAM

Internat et externat pour lycéens et étudiants - Etudes encadrées et soutien scolaire - Stages intensifs de révision 60 rue Vauban 69006 LYON 204 78 52 27 99 / Fax : 04 78 52 11 15

inscription@ozanam-lyon.fr www.ozanamlyon.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION À L'INTERNAT ÉTUDIANT

Année scolaire 2024-2025

Madame et/ou Monsieur	
Inscrit(vent) son/leur enfant	

Après lecture, ils acceptent les clauses suivantes :

- 1° Pour être validement constitué, le dépôt du dossier d'inscription doit être accompagné de deux chèques correspondant à un acompte (450 €) qui sera déduit de la facture du premier semestre et à la caution (500 €) remboursée en fin d'année scolaire sous réserve de l'état des lieux de la chambre, d'une photo d'identité et des bulletins scolaires des années 2022-2023 et 2023-2024.
- 2° Le dépôt du dossier d'inscription ne garantit pas l'inscription. Ils ne pourront considérer l'inscription comme ferme et définitive de la part du Centre Scolaire Ozanam qu'après réception d'un courriel d'acceptation pouvant intervenir entre le jeudi 2 mai 2024 et le lundi 15 juillet 2024. Ils s'engagent alors à confirmer ou infirmer l'inscription par écrit dans les plus brefs délais (dans ce dernier cas, aucun frais ne leur sera imputé).
- 3° Après confirmation de l'inscription, ils conservent la faculté de se désister dans les conditions suivantes. Un désistement parvenant par écrit (papier ou courriel) avant le mardi 25 juin 2024 à minuit n'occasionne aucun frais. Pour tout désistement intervenant entre le mercredi 26 juin et le lundi 15 juillet 2024 à minuit, l'acompte de 450 € reste acquis. A compter du mardi 16 juillet 2024, aucun désistement ne pourra plus avoir lieu : la caution de 500 € est encaissée et l'inscription est considérée comme définitive et vaut pour l'année scolaire 2024-2025 entière. Seules des raisons très graves après examen de la situation par les parties en cause peuvent amener une révision de cette règle, et cela après accord avec la direction du Centre Scolaire Ozanam. En cas de départ en cours d'année, les frais annuels de scolarité restent exigibles dans leur intégralité, à l'exception des éventuelles options souscrites.
- **4°** Les frais sont calculés forfaitairement pour l'année scolaire et dépendent des différentes options choisies dans la fiche de renseignements « élève » (page 5 du présent dossier). Les conditions de souscription et de résiliation éventuelle de ces options sont précisées dans la fiche « Description du forfait de base et des options complémentaires » (page 9 du présent dossier).

2	Les informations recueilles dans le cadre de ce dossier sont obligatoires pour l'inscription dans			
	l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des			
	obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées au départ de l'élève, dans les			
	dossiers de l'établissement. Aucune donnée n'est transmise à quelque organisme que ce soit, si ce			
	n'est éventuellement à l'Association des Anciens Elèves du Centre Ozanam. Les parents autorisent			
également l'établissement à gracieusement diffuser ou reproduire pour sa communication interne or				
	externe et à tous usages les photos ou vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée			
	pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée. Conformément à la loi			
« informatique et libertés » et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des dor personnelles, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations conce leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernar				
				pourront s'adresser à la direction de l'établissement.
	Fait à , le			

précédée de la mention « Lu et approuvé » précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'interne

Signature des parents

5° Les informations recueillies dans le cadre de ce dossier sont obligatoires pour l'inscription dans

Renseignements Responsable(s)

Responsable 1		
M. □ Mme □	Père □ - Mère □ - Tuteur - □ Autre :	
Nom		
Prénom		
Téléphone mobile		
Téléphone professionnel		
Email		
Profession		
Société		
Ville		
Coordonnées domicile		
Adresse		
Complément d'adresse		
Code Postal		
Ville		
Pays		
Téléphone domicile		
Situation familiale		
Marié(e) □ - Pacsé(e) □ - Union libre □ - Célibataire □ - Veuf(ve) □ Divorcé(e)/Séparé(e) □ - En instance de divorce ou de séparation □		
Nombre d'enfants à charge		
Conjoint 1		
M. □ Mme □	Père □ - Mère □ - Tuteur - □ Autre :	
Nom		
Prénom		
Téléphone mobile		
Téléphone professionnel		
Email		
Profession		
Société		
Ville		

Autre(s) Responsable(s) disposant d'une adresse différente

Responsable 2		
M. Mme	Père □ - Mère □ - Tuteur - □ Autre :	
Nom		
Prénom		
Téléphone mobile		
Téléphone professionnel		
Email		
Profession		
Société		
Ville		
Coordonnées domicile		
Adresse		
Complément d'adresse		
Code Postal		
Ville		
Pays		
Téléphone domicile		
Situation familiale		
Marié(e) □ - Pacsé(e) □ - Union libre □ - Célibataire □ - Veuf(ve) □ Divorcé(e)/Séparé(e) □ - En instance de divorce ou de séparation □		
Nombre d'enfants à charge		
Conjoint 2		
M. □ Mme □	Père □ - Mère □ - Tuteur - □ Autre :	
Nom		
Prénom		
Téléphone mobile		
Téléphone professionnel		
Email		
Profession		
Société		
Ville		

Renseignements Elève

Etat civil	
Nom	
Prénom	
Autres prénoms (si utile)	
Sexe	M 🗆 - F 🗆
Communication	
Téléphone mobile	
Email	
Naissance	
Date	
Ville (Pays)	
Nationalité	
Scolarité actuelle (2023-2024)	
Etablissement scolaire - Ville	
Classe	
Options et spécialités (T ^{ale} – CPGE)	-
	-
	-
	-
Scolarité envisagée (2024-2025)	
Etablissement scolaire	
Classe	Redoublant \Box
Options et enseignements (CPGE)	-
	-
	-
	-
Inscription demandée au Centre C	Dzanam (frais annuels)
☑ Frais d'inscription : 200 €	⊠ Frais de scolarité : 9.530 €
☐ Option n°1 « Forfait week-end » : 380 €	
□ Option n°2 « Pension complète » : 915 €	
\square Connexion internet (gratuit), si oui \square horaires par défaut \square illimité	
Une description de ces différentes options est proposée en page 9 du présent dossier.	

Informations médica Ces informations sont do		lentiel et ne seront transmises qu'au personnel encadrant.
Allergies médicamente	uses	
Allergies alimentaires '	k	
Autres allergies		
Traitement médical su	ivi	
* un dossier spécifique	e sera dans ce cas	à remplir lors de l'arrivée de l'élève.
Autorisation d'inte	ervention chi	irurgicale
Sous réserve d'en être pr Je soussigné,	éalablement infor	rmé,
responsable légal de l'int	erne (nom et prén	nom)
		ervice d'urgence (Pompiers, SAMU) ou par taxi, afin que puisse
être pratiquée, en cas d'u mon enfant.	argence, toute inte	ervention médicale et chirurgicale, y compris une anesthésie, su
J'autorise également le médicales renseignées ci-		Ozanam à transmettre aux services d'urgence les informations
Fait à		, le
	Sigr	nature du responsable légal
	_	our les internes majeurs, autorisation en leur nom propre)
Autorisation famil	iale pour les	internes mineurs
Je soussigné,		
responsable légal de l'int	erne (nom et prén	nom)
		es organisés par le Centre Scolaire Ozanam, et à utiliser les mode
de transport prévus par le	•	
· -	-	les à faire donner tous les soins ou pratiquer toute intervention
chirurgicale urgente à l'e	ntant en cas de né	écessité constatée par un médecin.
Fait à		, le
	Sigr	nature du responsable légal

Facturation et règlement des frais

Si vous souhaitez une répartition des frais, renseignez ci-dessous les modalités désirées :

Payeur 1		
Nom – Prénom		
Prise en charge à hauteur de	%	
☐ Echéance le 5 de chaque mois		
☐ Echéance le 10 de chaque mois		

Payeur 2	
Nom – Prénom	
Prise en charge à hauteur de	%
☐ Echéance le 5 de chaque mois	
☐ Echéance le 10 de chaque mois	

Sauf demande spécifique de la part des familles, le règlement des frais de scolarité est divisé en 10 mensualités, de septembre à juin.

Les factures sont établies par semestre, elles sont transmises courant septembre et janvier. L'acompte de 450 € versé lors de l'inscription est déduit de la facture du premier semestre.

Le moyen de paiement privilégié est le prélèvement bancaire ; un mandat est à ce titre joint en page 8 du présent dossier.

Nb : en cas de payeurs multiples, un mandat de prélèvement est à compléter par chacun.

Mandat de Prélèvement SEPA



Référence Unique du Mandat : votre RUM apparait sur chacune de nos factures.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Immobilière de l'Ecole Ozanam à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Immobilière de l'Ecole Ozanam. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant Créancier SEPA

FR32 ZZZ 428562

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
Nom, prénom : Adresse :	Association Immobilière de l'Ecole Ozanam 60 rue Vauban
CP – Ville : Pays :	69006 LYON France
Désignation du c	compte à débiter
IBAN	
BIC 🔲 🖂 I	Paiement récurrent/répétitif Ponctuel
Fait à, g	Signature
le	

Joindre un relevé d'identité bancaire au format IBAN BIC

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Description du forfait de base et des options complémentaires

Période d'ouverture

L'établissement est ouvert du vendredi 30 août 2024 au mardi 1^{er} juillet 2025 à midi, week-ends et vacances scolaires inclus, hors vacances de Noël (du samedi 21 décembre 2024 à 10 h au dimanche 5 janvier 2025 à 17 h).

Le forfait de base

Il permet aux élèves inscrits d'accéder au **bâtiment principal** rue Vauban du dimanche 17 h au samedi 12 h (vacances scolaires incluses, hormis les vacances de Noël) et de bénéficier des infrastructures et prestations suivantes : **hébergement en chambre individuelle de 18 m²**, ménage hebdomadaire de la chambre, entretien, maintenance et accès à l'énergie (eau, électricité, chauffage), **petit déjeuner** du lundi au samedi **et dîner en restauration collective** du lundi au vendredi, **encadrement éducatif** par une équipe de 4 surveillants d'internat et d'un responsable pédagogique, accès libre au gymnase et aux salles communes de l'internat, accès libre aux salles de travail du bâtiment principal et à leurs ressources informatiques et bibliographiques, **participation aux études encadrées** organisées chaque soir hors vacances scolaires par des enseignants en mathématiques, physique-chimie, français, philosophie, histoire-géographie, anglais et espagnol.

Les élèves accèdent également aux infrastructures de l' « annexe Boileau » du dimanche soir au samedi midi, y utiliser la cuisine équipée, l'espace de coworking, les salles de travail et leurs ressources bibliographiques.

Concernant **l'offre supplémentaire de soutien scolaire** (cours particuliers, stages de révision) proposée par le Centre Scolaire Ozanam, les internes bénéficient d'une remise de 5 % sur les tarifs en vigueur au cours de l'année scolaire.

Option n°1 « Forfait week-end »

Elle donne accès aux infrastructures des deux bâtiments – principal (60 rue Vauban) et annexe (131 rue Boileau) – **tous les samedis et dimanches**, hormis pendant les vacances de Noël et au petit déjeuner le dimanche matin.

Il est également possible de rester de façon ponctuelle certains week-ends uniquement. Dans ce cas, des frais de 28 € par week-end sont appliqués, ils ouvrent droits aux mêmes conditions d'accès que celles proposées par l'option.

Le choix concernant cette option peut être modifié jusqu'au 31 octobre 2024.

Option n°2 « Pension complète »

Elle offre la possibilité de prendre son **déjeuner** en restauration collective au Centre Ozanam tous les midis du lundi au vendredi (hors vacances scolaires). Il est également possible de déjeuner ponctuellement au ticket (coût du repas : 7,70 €).

Le choix concernant cette option peut être modifié jusqu'au 31 octobre 2024.

Ressources informatiques

L'accès internet WiFi ou filaire est gratuit, il peut être souscrit, résilié ou modifié librement durant l'année scolaire. Trois options existent : de 17 h à 23 h (horaires par défaut pour les lycéens), de 7 h à minuit (horaires par défaut pour les étudiants) ou illimité.

Durant l'année scolaire, l'interne bénéficie par ailleurs d'une licence Office 365 et d'un code personnel lui permettant d'utiliser le copieur multifonction pour imprimer ou effectuer des photocopies (seules les consommations sont facturées : 3 cts la copie noir et blanc et 15 cts la copie couleur).